

# Comment visiter L'ÎLE TRISTAN

Les modalités d'accès à l'île Tristan sont modifiées en raison des contraintes sanitaires. L'île Tristan est accessible uniquement pour des **Promenades** et **Visites guidées**. Les Îles ouvertes et Visites du garde sont suspendues.



## Les promenades

Après une traversée en bateau depuis le port de plaisance de Tréboul (pontons K), vous pouvez vous promener librement en petit comité sur les sentiers qui parcourent l'île.

Durée : 2h - Tarifs : adulte : 6 €, moins 18 ans : 4 € - 11 passagers max. Port du masque obligatoire à bord du bateau.

### Juillet

24, 25, 28, 29 et 30 : départ à 9h30

28, 29, 30 et 31 : départ à 14h

### Août

7, 8, 11, 12, 13, 14, 15 : départ à 9h30

1<sup>er</sup>, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 26, 27, 28, 29 : départ à 14h

## Les visites guidées

Après un passage à pied à partir de la cale du Guet, découvrez l'île emblématique de Douarnenez en compagnie d'un guide de l'Office de tourisme.

Durée : 2h - Tarifs : adulte : 6 €, Etudiant-sans emploi : 5,50 €, 10-18 ans : 4 €, moins 10 ans : gratuit  
22 personnes max. Port du masque obligatoire.

### Juillet

21 (complet), 22, 23, 24

### Août

4, 5, 6, 7, 18, 19, 20, 21, 22, 23

## Renseignements et réservations

Office de Tourisme du pays de Douarnenez

Tel. 02 98 92 13 35 - 1 rue Dr Mevel Douarnenez

Réservations en ligne : [douarnenez-tourisme.com](http://douarnenez-tourisme.com)

